

RÉNOVATION DES LOGEMENTS SOCIAUX A BRUXELLES : LES PROJETS OBTIENNENT LEURS PERMIS D'URBANISME

Le Logement Bruxellois continue à mener son ambitieux programme de rénovation appelé « Plan Climat ». Aujourd'hui, les permis d'urbanisme ont été obtenus, ce qui permet à l'ensemble des projets de rénovation de passer à l'étape suivante.

Lancé fin avril 2019, le « Plan Climat » prévoit la rénovation de plus de 1.000 logements sociaux situés dans les Marolles, à Haren et à Neder-Over-Heembeek grâce aux investissements octroyés par la Ville de Bruxelles et la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB).

L'objectif de ce « Plan Climat » est triple : faire baisser les factures d'énergie des locataires sociaux, améliorer le cadre de vie des habitants et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Des objectifs dont l'actualité énergétique, économique et climatique souligne l'urgence.

Au terme de ces travaux de rénovation, une majeure du patrimoine immobilier de la société sera conforme aux **normes « basse énergie »**.

VALIDATION URBANISTIQUE DES PROJETS

Fin 2021, Le Logement Bruxellois a introduit **25 permis d'urbanisme** auprès d'Urban, qui chapeaute la politique régionale en matière d'urbanisme. Ceux-ci sont aujourd'hui validés.

La société se réjouit du fait que la totalité des permis aient été accordés, et ce dans le respect du planning. La prochaine étape sera le lancement des marchés de travaux et ensuite le choix des entreprises en charge des chantiers.

Le début des travaux est prévu pour fin 2023. Ils concernent un millier de logements sociaux répartis à Bruxelles-ville, Neder-Over-Heembeek et Haren. Ils concerneront principalement l'enveloppe extérieure des bâtiments, ce qui permettra aux occupants de rester dans leur logement pendant le chantier.

Ces rénovations ambitieuses sont rendues possibles grâce au soutien financier de la Ville de Bruxelles et de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB).



PLANNING PREVISIONNEL

●	Etape 1 : Lancement du marché de service	Septembre 2019
●	Etape 2 : Désignation des auteurs de projet	Août 2020
●	Etape 3 : Dépôt des permis d'urbanisme	Décembre 2021
●	Etape 4 : Réception des permis d'urbanisme	Juillet 2022
○	Etape 5 : Désignation des entreprises	Printemps 2023
○	Etape 6 : Début des travaux	Fin 2023
○	Etape 7 : Fin des travaux	Fin 2025



Projection des rénovations à Neder-Over-Heembeek – quartier Versailles



Projection des rénovations dans les Marolles – rue aux Laines

TEMOIGNAGES

« Tout le monde a droit à un logement confortable et de qualité, il était grand temps que la Ville rénove les logements sociaux qui en ont le plus grand besoin. C'est pourquoi la Ville va recapitaliser le Logement Bruxellois à hauteur de 37 millions d'euros pour rénover et isoler les bâtiments », explique **Philippe CLOSE**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

« Nous avons décidé de lancer un vaste programme de rénovation sous cette législature : près de 37.000 logements sociaux feront l'objet de travaux de rénovation sur le territoire de la Région pour un budget global de plus de 500 millions d'euros. Le Plan Climat du Logement Bruxellois s'inscrit pleinement, avec le soutien de la SLRB, dans cette volonté d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et la facture des locataires. Je me réjouis de l'avancée de ce dossier rondement mené par le Logement Bruxellois » précise la Secrétaire d'Etat au Logement **Nawal BEN HAMOU**.

« La rénovation des logements et, plus particulièrement, la rénovation énergétique de ceux-ci est un enjeu essentiel pour permettre aux habitants de faire baisser leurs factures d'énergie et de mieux vivre au quotidien. Cette nouvelle étape est fondamentale pour l'exécution du « Plan Climat » et comme son nom l'indique pour lutter contre le changement climatique » souligne **Lydia MUTYEBELE**, Echevine du Logement de la Ville de Bruxelles.

Bieke COMER, Présidente de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), se réjouit de ce partenariat Ville-Région. « Ce partenariat est important pour répondre aux enjeux du logement social en faveur des plus démunis, tout en y intégrant les objectifs fondamentaux liés aux défis climatiques. Pour accélérer les délais de mise en œuvre des rénovations, une simplification des procédures a été étudiée comme projet pilote entre le Logement Bruxellois et la SLRB. »

Karim TAFRANTI, Président du Logement Bruxellois, se félicite de cette étape importante du projet : « Ce plan d'envergure va faire entrer le logement social dans une nouvelle ère, une ère qui tient définitivement compte tant des enjeux sociaux que des enjeux sociétaux et environnementaux. Les rénovations basse énergie permettront en effet de réduire les factures énergétiques des locataires, de leur proposer un cadre de vie plus agréable via des rénovations ambitieuses et de lutter contre le réchauffement climatique. »

CONTACTS PRESSE

LOGEMENT BRUXELLOIS

Michaël ESSERS, Directeur de la communication, T. +32 (0)492 73 01 46 - messers@lbw.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

Wafaa HAMMICH, Porte-Parole, T. +32 (0)2 279 47 48 - wafaa.hammich@brucity.be

CABINET DE LA SECRETAIRE D'ETAT

Annaïk DE VOGHEL, Porte-parole, T. +32 (0)472 71 99 31 - adevoghel@gov.brussels

CABINET DE L'ECHEVINE DU LOGEMENT

Géraldine RADEMAKER, Attachée de presse, T. +32 (0)490 42 76 73 - geraldine.rademaker@brucity.be

SLRB

Sara VAN DEN EYNDE, Communications manager, T. +32 (0)2 600 10 72 - svandeneynde@bghm.brussels